

dossier **de presse**

# RENTRÉE SCOLAIRE

2015 - 2016

Inauguration  
et visite de rentrée au

**Collège départemental  
de Labrit**

1<sup>er</sup> septembre 2015

## SOMMAIRE

### Communiqué de presse

Les collèges au cœur de la politique jeunesse du Département

Fiche **1** - 1<sup>re</sup> rentrée scolaire pour le nouveau collège de Labrit

Fiche **2** - La Communauté de communes du Pays d'Albret

Fiche **3** - L'intervention du Département dans les collèges

Fiche **4** - L'action du Département en faveur des collégiens  
et de leurs familles

**p 1**

**p 3**

**p 7**

**p 8**

**p 10**

le 1<sup>er</sup> septembre 2015

## Les collèges au cœur de la politique jeunesse du Département

Plus de 17 000 élèves sont attendus dans les collèges publics landais pour cette rentrée scolaire 2015-2016. Ils seront 18 700 à l'horizon 2020 (étude Insee 2014).

Pour répondre aux besoins découlant de la forte poussée démographique que connaissent les Landes ces dix dernières années (+ 17,70 %), le Département crée de nouveaux collèges. Cinq ont été construits entre 2004 et 2014, et le collège de Labrit ouvre cette année.

Les études concernant les 39<sup>e</sup> et 40<sup>e</sup> collèges sont d'ores et déjà engagées.

Le prochain établissement verra le jour à Angresse à l'horizon 2019-2020.

### 1<sup>re</sup> rentrée scolaire au collège départemental de Labrit

Le Conseil départemental a assuré la maîtrise d'ouvrage et le financement intégral des opérations de construction des bâtiments pour un montant de 17 millions d'euros. L'objectif étant de réaliser un collège à taille humaine, fonctionnel et évolutif. La capacité d'accueil de l'établissement est de 450 élèves, extensible à 600.

Mélange de béton et de pin maritime, les ossatures, bardages et structures ont été réalisés en bois tempêté.

Le choix de la localisation de ce nouveau collège tient compte de l'évolution actuelle et à venir des effectifs en Haute-Lande ainsi que dans les collèges voisins ; il relève également d'une volonté d'aménagement et de développement du territoire landais.

Fruit d'un travail concerté avec l'Éducation nationale, la construction de ce collège repose sur un partenariat étroit avec la commune de Labrit et la Communauté de communes du Pays d'Albret.

Le grand public aura d'ailleurs l'occasion de le découvrir le samedi 19 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Le Département intervient également pour entretenir, restructurer voire agrandir les établissements existants. Plusieurs opérations de grande envergure sont en cours à Mugron, Tarnos, Saint-Sever, Saint-Pierre-du-Mont, Mont-de-Marsan, Linxe et Villeneuve-de-Marsan. Elles représentent un investissement de 30,8 M€.

### Le transport scolaire gratuit

Comme une quinzaine d'autres Départements en France, le Département des Landes accorde la gratuité des transports scolaires. Elle concerne plus de 22 500 élèves et correspond à une dépense annuelle de 800 € par enfant.

Dans le cadre des discussions à venir - la Loi NOTRe de juillet 2015 transférant la compétence aux Régions d'ici à septembre 2017 -, le Département des Landes se positionnera pour poursuivre la gestion de ce service public de proximité et défendre la gratuité des transports scolaires sur le territoire landais.



### Le Conseil départemental des Jeunes se remet au travail

Le « Conseil général des Jeunes » (CGJ), démarche portée avec les Francas des Landes, devient le « Conseil départemental des Jeunes » (CDJ) ; avant de préparer les prochaines élections en septembre 2016 en cohérence avec la réforme du collège, le dispositif se poursuit cette année, avec notamment des ateliers-citoyens ainsi qu'un forum collégiens prévu pour le printemps 2016.

### Des tablettes numériques dans 4 collèges

L'opération « un collégien, un ordinateur portable » est reconduite et en cours d'évolution avec une expérimentation « tablettes numériques » dans quatre collèges (Capbreton, Linxe, Soustons et Morcenx) en 2015-2016.

### Agrilocal, plate-forme d'approvisionnement en produits agricoles locaux

Le Département adhère à Agrilocal, plateforme d'approvisionnement local, qui doit permettre de faciliter le recours aux produits locaux de qualité. Ce service bénéficiera dans un premier temps aux acheteurs publics dans les collèges, une expérimentation étant menée en Pays tarusate à partir de septembre 2015.

### Pack Jeunes et Culture en herbe

La « nouvelle » politique jeunesse du Conseil départemental mise en œuvre depuis un an s'articule autour d'un objectif principal, celui de permettre l'émancipation des jeunes, quel que soit leurs parcours. Outre la « Garantie Jeunes » (Etat/Mission locale) et le « Parcours Santé Jeunes » (CPAM/Mission locale) lancées en juin, le Département travaille à la mise en place du « Pack Jeunes » constitué de nouveaux dispositifs d'aide - licences sportives pour les élèves de 6<sup>e</sup>, permis de conduire B et mutuelle santé.

Par ailleurs, des dispositifs dédiés à la promotion et à la diffusion de la culture, de la science, de l'environnement sont proposés aux établissements. Le dispositif « Culture en herbe » par exemple entame sa 3<sup>e</sup> saison dans 4 collèges : culture gasconne à Labouheyre, cirque contemporain à Rion-des-Landes, chanson française à Grenade-sur-l'Adour et conte/langue des signes à Biscarrosse (collège Jean-Mermoz).

Contact presse :  
**Lionel Niedzwiecki**  
Tél. : 05 58 05 40 35  
Mél. : communication@landes.fr

## Première rentrée scolaire pour le collège de Labrit



Le nouvel établissement et le changement de sectorisation bénéficient aux collèges existants dont les effectifs étaient importants : collèges George-Sand de Roquefort, Félix-Arnaudin de Labouheyre et Victor-Duruy de Mont-de-Marsan.

### Une démarche partenariale

Si la construction d'un collège relève de la compétence du Département, elle est l'aboutissement d'un dispositif partenarial.

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage et le financement intégral des opérations de construction des bâtiments. L'objectif étant de réaliser un collège à taille humaine, fonctionnel et évolutif. La capacité d'accueil de l'établissement est de 450 élèves, extensible à 600.

Par ailleurs, afin d'accueillir les futurs collégiens dans des installations sportives adaptées, le Département, sur le principe d'un partenariat avec la commune de Labrit et la Communauté de communes du Pays d'Albret, a participé à hauteur d'1,12 M€ à la création d'un gymnase à proximité du collège. En contrepartie du financement du Département, la commune met gratuitement à disposition ses équipements sportifs pour une utilisation prioritaire par les collégiens.

Les missions d'entretien, de maintenance et le service de restauration sont assurées par des agents techniques affectés à l'établissement. Le Département a créé 6 postes de titulaires.

La commune de Labrit a cédé gratuitement le terrain viabilisé nécessaire à la réalisation du projet et a financé les travaux de voirie et réseaux.

Les services de l'Éducation nationale et plus largement la communauté éducative ont été associés au projet :

- les caractéristiques générales du collège et son secteur de recrutement ont fait l'objet d'avis favorables du Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) en 2014 ;
- une réunion d'information avec les établissements scolaires, les communes et les parents d'élèves a eu lieu le 19 juin 2014 à Labrit ;
- la Commission Équipements sportifs des collèges a été associée à la définition des caractéristiques techniques des équipements sportifs du collège afin d'optimiser les conditions générales d'enseignement de l'éducation physique et sportive.

### Le secteur de recrutement

Le collège accueille les élèves issus des secteurs de recrutement d'Argelouse, Bélis, Brocas, Callen, Canenx-et-Réaut, Cère, Garein, Labrit, Le Sen, Luglon, Luxey, Maillères, Sabres, Sore et Vert.

Le Département affecte les bus correspondant à cette sectorisation. Tous les horaires de circuits de bus organisés par le Département sont disponibles sur [landes.fr](http://landes.fr).

### Un investissement de 16,9 M€

Le coût de mise en service du collège pour le Département s'élève à 16,9 M€ répartis comme suit :

- construction et travaux : 14 M€
- ingénierie et assurances : 2 M€
- dépenses dédiées à l'équipement en mobilier scolaire, de restauration scolaire ainsi que l'équipement en matériel d'entretien et nettoyage des locaux : 0,9 M€.

## DOSSIER DE PRESSE



### Haute Qualité Environnementale

A l'issue du concours d'architecture, l'équipe de maîtrise d'œuvre AADI-Architectes Associés et SLK-Architectes a été désignée lauréate.

Ce 38<sup>e</sup> collège devient la nouvelle façade du quartier d'habitations projeté dans la continuité du secteur urbanisé de La Garde. L'implantation des bâtiments se caractérise par deux ailes principales qui se développent en équerre à partir de l'entrée principale, ainsi que le volume principal du gymnase permettant ainsi une composition compacte tout en respectant l'échelle des lieux et une logique d'identification des fonctions.

La démarche Haute Qualité Environnementale (HQE), déjà appliquée aux collèges de Biscarrosse, Saint-Paul-lès-Dax et Saint-Geours-de-Maremne, a été reconduite pour ce projet.

Des dispositifs favorables au développement durable ont été mis en œuvre : les bâtiments sont conçus en basse consommation ; une chaudière à bois, une chaudière de secours au gaz, des outils de maîtrise de la consommation ont été installés.

### Le pin maritime landais prédomine

Le bâtiment est un mélange de constructif béton et bois, l'essence utilisée est exclusivement du pin maritime des Landes.

Les ossatures, bardages et structures sont en bois tempêtés.

Le volume de bois brut est de 650 m<sup>3</sup>.

Tout ceci en fait l'un des plus importants bâtiments d'Europe en volume de bois de pin maritime.



## DOSSIER DE PRESSE



### Le nom du collège

Le choix du nom d'un collège est un acte symbolique important. Le plus souvent, le nom d'un collège fait référence à une personnalité dont l'action a été reconnue au sein même de l'établissement, au niveau national ou international. Si le pouvoir de dénomination ou de changement de dénomination des collèges publics appartient au Conseil départemental, l'avis du maire de la commune d'implantation et du conseil d'administration du collège (qui sera constitué à l'automne 2015) sont également recueillis.

Dans cette attente, l'établissement est dénommé « collège départemental ».

### **Le regard de Stéphanie Galharret, Principal du collège :**

*Ce magnifique ouvrage est fermement ancré dans son territoire et son époque.*

*Ancré dans son territoire, grâce à une conception harmonieuse qui s'intègre parfaitement au site, et grâce aussi, à l'utilisation de matériaux locaux et renouvelables (la valorisation, par exemple, des pins des Landes victimes des dernières tempêtes qui ont frappé la région Aquitaine).*

*Ancré dans son époque, grâce à la politique environnementale développée tout au long de sa réalisation (l'établissement répond aux normes de haute qualité environnementale), et grâce aussi, à un environnement numérique performant. Cette volonté forte du Conseil départemental d'équiper les collèges en nouvelles technologies de l'information et de la communication, permettra, entre autres, l'éducation aux médias des élèves et contribuera ainsi à la formation de futurs citoyens.*

*L'établissement, à taille humaine, accueillera à la rentrée 2015 quelque 270 élèves répartis dans onze divisions. La construction du site est achevée, pour autant beaucoup de défis restent à relever. Nous mettrons en place, avec mes équipes, des pratiques pédagogiques au service de la lutte contre toutes les formes d'inégalités et nous renforcerons la transmission des valeurs de la République. Dans ce cadre, nous rechercherons la participation des familles, développerons des partenariats avec les collectivités locales et territoriales ainsi qu'avec les associations.*

*J'ai l'ambition, avec mes équipes, de participer à la construction d'une école plus juste afin d'offrir à chaque élève un parcours de réussite.*

*Le collège départemental de Labrit, propice à un climat scolaire serein, est ancré dans son territoire et son époque, mais est aussi résolument tourné vers l'avenir.*

DOSSIER DE PRESSE

## Le programme de construction en chiffres



**19 salles d'enseignement**

**1 centre de documentation et d'information**

**Locaux d'administration et vie scolaire :** 1 salle d'étude, 1 foyer élèves, 1 infirmerie

**Restaurant scolaire**

**Salle des professeurs, salles de travail**

**5 logements de fonction de type F5**

**Installations sportives mises à disposition à proximité du collège :** aire d'évolution extérieure en béton bitumeux (46 m x 25 m), gymnase (dimensions intérieures 44 m x 24 m x 7,60 m)

**780 points de connexion individuels pour le réseau informatique**

## Fiche pratique

### **Collège départemental de Labrit**

Adresse : 940 route de Mont-de-Marsan  
40420 Labrit

Téléphone : 05 58 05 68 50

Chef d'établissement : Madame Stéphanie Galharret

Gestionnaire-adjoint : Madame Séverine Loyer

**Nombre de divisions (classes) :** 11

**Nombre d'élèves :** 267 (prévisions Éducation nationale)  
6° : 80 ; 5° : 64 ; 4° : 72 ; 3° : 51

**Langues enseignées :** LV1 : Anglais, LV2 : Espagnol

### **Personnels employés par l'État :**

1 principal, 1 gestionnaire-adjoint, 1 conseiller principal d'éducation, 1 professeur documentaliste, 20 enseignants  
1,5 poste de secrétaire, 4 ETP assistants d'éducation dont 1 dédié à l'opération « un collégien, un ordinateur portable »  
6 personnels techniques employés par le Département.  
Leurs missions sont celles issues de la loi du 13 août 2004 : accueil, maintenance générale, entretien, restauration des élèves.



## La Communauté de communes du Pays d'Albret

La Communauté de Communes du Pays d'Albret se situe au milieu du canton Haute-Lande-Armagnac et au sein du Parc naturel régional des Landes de Gascogne. Ses treize communes se sont unies pour faire vivre ce grand territoire de 79 600 hectares, boisé à 84 %, dans l'ambitieux projet de préserver sa qualité de vie exceptionnelle et d'offrir tous les services à une population en croissance.

Développer les atouts qui le rendent si attractif est une importante mission de la CCPA : la Leyre et le marais du Plata à Sore, l'Estrigon, des lagunes, l'étang de Brocas ; le musée Graine de Forêt à Garein ; Musicalarue à Luxey ; des cercles ; un patrimoine bâti exceptionnel : des airials préservés, avec maisons landaises, poulaillers perchés, lavoirs, fours à pain, des forges, des églises; et notre première richesse l'espace.

Le pays d'Albret, c'est aussi un tissu économique qui a gagné des emplois ces dernières décennies, dans les domaines forestier, agricole, industriel, tertiaire et touristique ; un milieu associatif riche et varié : plus de cent dix associations animent la vie sociale, culturelle et sportive. C'est enfin une centaine de commerces et des communications facilitées par des autoroutes et des gares à proximité.

Au quotidien, la CCPA agit pour permettre à ses 5 350 habitants de bénéficier de tous les services : une eau de qualité, des maisons de retraite, des services à domicile, le bus dentaire, un équipement numérique qui monte en puissance ; un pôle Enfance-Jeunesse premier budget de la communauté : écoles, garderies, cantines, temps d'activité périscolaire, l'Accueil de loisirs, le Relais d'assistants maternels et le tout récent Lieu d'Accueil parents enfants en partenariat avec la Communauté de la Haute Lande. Et le collège implanté par le Département.

Elle propose une politique culturelle et sportive sur tout le territoire : des bibliothèques, une salle de spectacle à Luxey, des spectacles Musicalarue à domicile et sur un Air d'airial dans chaque village, une salle de sports à Brocas, le gymnase attenant au collège à Labrit, une piscine à Sore.

Ainsi dans ce vaste territoire, les habitants profitent de tous les équipements essentiels, et la forêt au bout du chemin.

Communauté de communes du Pays d'Albret

23 route de Roquefort

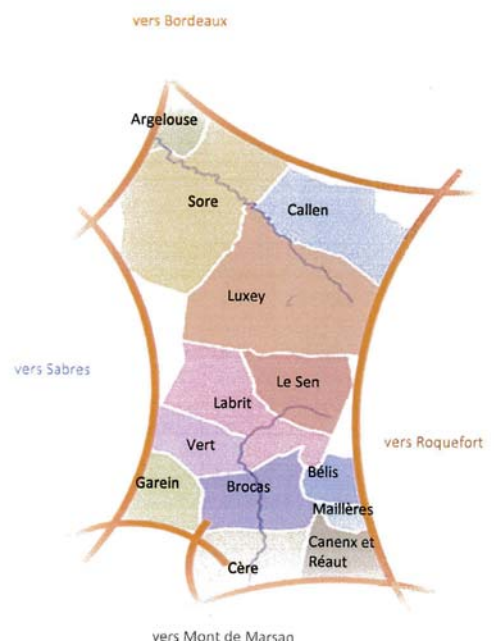
40420 Labrit

Tél. : 05 58 51 03 71

Fax : 05 58 51 04 53

Mél. : [accueil@cc-paysalbret.fr](mailto:accueil@cc-paysalbret.fr)

[cc-paysalbret.fr](http://cc-paysalbret.fr)



## L'intervention du Département dans les collèges

### Les travaux sur les bâtiments

Au-delà des opérations de constructions d'établissements neufs, le Département réalise des programmes de restructuration parmi lesquelles actuellement :

- collège René-Soubagné de Mugron pour 5,6 M€ : extension des surfaces, mise en conformité des locaux aux missions d'enseignement et d'administration et restructuration du bâtiment dédié à la restauration ;
- collège Langevin-Wallon de Tarnos pour 2,4 M€ : dernière tranche de restructuration, cour de récréation, salles de technologie, VRD, services généraux ;
- collège Cap de Gascogne de Saint-Sever pour 4,2 M€ : restructuration complète et extension ;
- collège Lubet-Barbon de Saint-Pierre-du-Mont pour 4 M€ : isolation des façades, rénovation du pôle technologie; reprise de la cour, extension du préau, reprise des réseaux ;
- collège Cel-le-Gaucher pour 4 M€ : restructuration externat , salles de technologie, salles d'arts, reprise de la cour ;
- collège Lucie-Aubrac de Linxe : extension de l'établissement pour 3,1 M€ ;
- collège Pierre-Blanquie de Villeneuve-de-marsan : restructuration globale pour un montant de 7,5 M€.

Les opérations plus courantes ne sont pas oubliées : une enveloppe de 1,75 M€ y est consacrée en 2015 et permet, entre autres, la réalisation de travaux : agrandissement du garage à vélo au collège Jean-Mermoz de Biscarosse pour un montant de 40 000 € ;



Travaux - Tarnos

Travaux - Mugron



reprise du plateau de sport au collège Jules-Ferry de Gabarret pour un montant de 69 000 € ; création d'un espace casiers et reprise de la cour au collège Serge-Barranx de Montfort-en-Chalosse pour un montant de 108 000 € ; changement de menuiseries extérieures au collège Jean-Claude-Sescousse de Saint-Vincent-de-Tyrosse pour un montant de 35 000 €.

Le Département intervient par ailleurs sur l'extension de la salle de restauration et de la plonge au collège du Pays des Luys à Amou pour un montant de 250 000 € et accompagne la progression des effectifs au collège Danielle-Mitterrand de Saint-Paul-lès-Dax en créant trois salles de classe supplémentaires pour un montant de 500 000 €.

Le programme de rénovation des sections enseignement général professionnel adapté – SEGPA (collèges de Capbreton, Hagetmau, Saint-Paul-lès-Dax, Parentis et Saint-Pierre-du-Mont) devrait s'achever en 2015.

Il a bénéficié d'une autorisation de programme exceptionnelle d'un montant global de 4,5 M€ sur 5 ans.

### Amélioration de l'ergonomie des demi-pensions

Le Département assisté du Cabinet Anteis conduit une démarche d'amélioration ergonomique des demi-pensions des collèges publics landais.

Cette démarche a pour objectif l'élaboration d'un diagnostic des situations de travail au regard de la santé des agents techniques départementaux et de l'efficacité de l'activité, de solutions techniques et organisationnelles.

## DOSSIER DE PRESSE

En lien avec l'élaboration du document unique afférent à la prévention des risques, elle s'inscrit dans le processus global engagé depuis 2007 par le Département sur l'amélioration de l'organisation et des conditions de travail des agents techniques des collèges.

L'ensemble des situations professionnelles d'intervention en cuisine sera à terme concerné par la démarche globale, celle-ci intégrant par ailleurs un volet spécifique pour les postes de travail occupés par des personnes reconnues travailleurs handicapés ou ayant une allocation temporaire d'invalidité. Sur ce second aspect, il est rappelé que depuis 2010 un conventionnement lie le Département au Fonds d'Insertion des personnes handicapées de la fonction publique (FIPHFP).

Les améliorations relatives aux bâtiments sont réalisées par le Département soit à l'occasion des programmes généraux de restructuration soit dans la cadre de marchés de travaux spécifiques. Les agents de maintenance interviennent également sur les petits travaux.

Les achats de matériel (mobilier, chariots) sont réalisés par les collèges eux-mêmes, au titre d'une prise en charge financière à 100 % par le Département. Depuis 2014, une enveloppe de 1,2 M€ est consacrée à ce dispositif.

### Près de 6 M€ de moyens de fonctionnement attribués aux collèges

Le Département verse à chaque collège une dotation financière annuelle, répartie en fonction de critères précis (dépenses constatées, nombre de classes et de demi-pensionnaires). Cela représente au total une dépense de plus de 3,7 M€.

Depuis 2015, les modalités de calcul de la dotation annuelle des collèges publics reprennent les grands principes afférents aux critères de répartition des dotations définis par l'Assemblée départementale les années passées tout en intégrant une part de globalisation. Il s'agit de donner aux établissements, dès l'élaboration du budget, les indications et moyens nécessaires à la conduite d'une politique budgétaire éclairée et prospective.

Plusieurs dispositifs incitatifs (0,92 M€) permettent un financement intégral ou partagé au bénéfice des collèges qui décident de réaliser certaines opérations, de renouveler leurs équipements ou d'organiser des classes de découverte.



Restauration scolaire au collège d'Albret - Dax

### Les agents techniques départementaux

285 agents techniques départementaux exercent leurs fonctions dans les collèges publics landais.

Au quotidien, ces agents, membres de la communauté éducative et rattachés hiérarchiquement à la direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Conseil départemental, sont placés sous l'autorité fonctionnelle des chefs d'établissement qui organisent leur travail.

Le Département a apporté d'importantes améliorations à la situation des agents notamment en terme de carrière, formation ou de suivi médical, mais également en structurant l'organisation du travail (développement de la polyvalence des missions), par l'élaboration de fiches de poste individuelles ou l'adoption d'un protocole sur le temps de travail – démarches ayant étroitement associé les chefs d'établissement, les gestionnaires, ainsi que les agents eux-mêmes.

Le Département a complété ces actions par une démarche de professionnalisation des agents portant sur la reconnaissance et la valorisation des métiers concernés, la détermination et la structuration d'un parcours de formation visant notamment le renforcement des compétences et la qualité du service public.



Agent technique départemental - Morcenx

## L'action du Département en faveur des collégiens et de leurs familles

Le Département consacre plus de 60 millions d'euros à l'éducation des jeunes landais, soit 12,6 % de son budget.

### Gratuité du transport scolaire pour plus de 22 500 élèves

Le Département des Landes applique la gratuité du transport scolaire aux élèves landais demi-pensionnaires et externes de l'enseignement primaire et secondaire, domiciliés à plus de 3 km en zone rurale (5 km dans les agglomérations montoise et dacquoise) et qui fréquentent l'établissement scolaire le plus proche de leur domicile ou désigné comme établissement de rattachement dans le cadre de la définition des secteurs de recrutement.

22 500 élèves (dont 45 % de collégiens) bénéficient de cette politique volontariste qui représente pour le Département un budget de 18 millions d'euros, soit une dépense annuelle de 800 € par élève.

Près de 300 véhicules sont quotidiennement affrétés pour effectuer les services des 550 lignes desservant la grande majorité des établissements scolaires landais.

Le Département assure également le transport individuel de près de 330 élèves handicapés pour un coût total annuel de 2 millions d'euros et maintient son aide financière pour le transport des internes en fin de semaine.

### Les collégiens formés à la sécurité routière

Tous les élèves de 6<sup>e</sup> suivent durant le premier trimestre scolaire le module Securibus. Durant deux heures sont exposées sous forme d'exercices pratiques et de projection de vidéos les règles élémentaires de sécurité dans et à l'extérieur du car (évacuation en urgence du véhicule, comportement à l'arrêt, traversées de chaussées en sécurité...).

A cette occasion, des chasubles retro-réfléchissantes et des réglottes rappelant les règles sous forme de bande dessinée leur sont remises.

Par ailleurs, de nombreux arrêts de rase campagne sont signalés par des bornes de couleur jaune fluorescent et des formations à la gestion des situations difficiles sont organisées par le Département à l'intention des conducteurs de cars pour leur permettre d'adapter au mieux leur comportement en cas de conflit ou d'incident.

Transport scolaire - Labenne



## DOSSIER DE PRESSE

Visualiseur numérique - Labouheyre



Culture en herbe - Gabarret



### Restauration scolaire : un tarif unique de 2,70 € par repas

90 % des collégiens landais sont demi-pensionnaires, ce qui représente plus de 2,15 millions de repas par an.

Si la gestion du service de restauration scolaire est confiée aux collèges par le Département, c'est ce dernier qui établit les règles générales de fonctionnement du service et notamment les tarifs applicables à chaque catégorie d'utilisateur.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Département a mis en place un nouveau dispositif caractérisé par :

- un tarif unique de 2,70 € par repas (forfait 5 jours), le coût de production étant de 6,13 € ;
- un « coût assiette » (valeur des denrées) de 1,85 € ;
- une charte qualité réaffirmant le cadre qualitatif de la restauration scolaire, dont l'un des volets concerne l'utilisation des produits qualité (labels, bio...) et favorisant le recours aux circuits courts ;
- des actions de sensibilisation et des rencontres entre producteurs et établissements ;
- un renforcement des contrôles sanitaires et un accompagnement des établissements dans l'élaboration de leur plan de maîtrise sanitaire.

### Des actions éducatives au-delà des compétences légales

Sans se substituer à l'Etat sur les compétences relevant de ce dernier, le Département continue de proposer une action forte au-delà de ses propres missions.

A ce titre, en 2015-2016, le Département propose pour les collèges :

- un soutien à l'éducation citoyenne par le dispositif « Conseil général des jeunes » qui devient « Conseil départemental des jeunes »,
- des actions éducatives destinées aux élèves dans le domaine du spectacle vivant, du patrimoine culturel, de la protection de l'environnement ou de la découverte de la nature, au travers notamment du dispositif « Culture en herbe », des Archives départementales, du musée de la Faïence et des Arts de la Table de Samadet, du Centre départemental du patrimoine de l'abbaye d'Arthous ou de la Médiathèque départementale,
- un partenariat concernant le sport scolaire par une co-organisation des journées « Sport au collège », en lien avec l'Union nationale des sports scolaires (UNSS),
- la poursuite de l'opération « un collégien, un ordinateur portable » : 9 729 élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, enseignants, chefs d'établissement, assistants d'éducation sont dotés d'ordinateurs portables. Des visualiseurs et vidéoprojecteurs sont installés dans l'ensemble des salles de classe. 4,98 M€ sont dédiés à cette opération.

Au-delà de l'expérimentation menée au collège Jean-Rostand de Capbreton dans le cadre des « collèges connectés », le Département poursuit sa politique volontariste en matière de nouvelles technologies en proposant 3 collèges landais comme préfigurateurs du « Plan numérique pour l'éducation » national dans les Landes : collèges Lucie-Aubrac de Linxe, François-Mitterrand de Soustons et Henri-Scognamiglio de Morcenx.

## DOSSIER DE PRESSE

### Avant et après « les années collège »

Le Département intervient plus largement avant et après le collège, auprès des jeunes landais :

- par son soutien aux communes pour les travaux dans les écoles maternelles et primaires (0,42 M€ en 2014),
- par le développement sur son territoire de l'enseignement supérieur et de la recherche (0,57 M€). Une convention de partenariat pluriannuel a été signée avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. En accord avec l'UPPA et les principaux partenaires financiers, le Département a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la construction d'une nouvelle halle technique très haut débit,
- en octroyant une aide financière (près de 0,5 M€) aux associations et organismes publics conduisant une démarche éducative dans l'ensemble de l'offre d'activités et de loisirs faite aux jeunes : culture citoyenne et scientifique, formation des délégués de classes, éducation à la citoyenneté, ateliers de pratique artistique, activités sportives, classes de découverte, scolarisation à domicile des enfants malades ou accidentés, accompagnement et accueil de personnes en situation de handicap,
- des dispositifs (plus de 1 M€) favorisant l'égal accès de tous aux vacances, activités et loisirs : allocation de bons-vacances et aides aux familles fréquentant les accueils de loisirs,
- en participant à l'allègement des frais de scolarité (1,14 M€) : les bourses départementales pour les élèves des collèges et lycées, les prêts d'honneur d'études ou d'apprentis et l'aide au titre du programme européen Erasmus + pour étudiants scolarisés dans un pays de l'Union européenne.

#### 26 septembre, séance de travail sur les rythmes scolaires et les projets éducatifs territoriaux

Le Département est également partie prenante de l'importante réforme des rythmes éducatifs ; il a notamment été associé, avec tous les partenaires, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un dispositif innovant de formations partagées, associant les enseignants et les intervenants du périscolaire.

Cet objectif de cohérence au service d'une éducation partagée des partenaires sera ainsi mis en lumière le 26 septembre à Rion-de-Landes lors d'une journée dédiée à la thématique « réforme des rythmes éducatifs et des projets éducatifs territoriaux (PEdT) ».



Culture en herbe - Aire-sur-l'Adour



Journée UNSS 2015 - Soustons

# dossier de presse

Contact Presse :  
**Lionel Niedzwiecki**  
Tél. : 05 58 05 40 35  
Mél. : [communication@landes.fr](mailto:communication@landes.fr)

Département des Landes  
Hôtel du Département  
23 rue Victor-Hugo  
40025 Mont-de-Marsan Cedex  
Tél. : 05 58 05 40 40

**landes.fr**